



INSCRIPTIONS SCOLAIRES
Année scolaire **2024 - 2025**

La rentrée aura lieu le lundi 2 septembre 2024.

Inscriptions en MATERNELLE : pour les enfants nés en **2021**

Inscriptions en PRIMAIRE : pour tous les enfants nés en **2018**
entrant au CP, y compris ceux déjà inscrits en GS cette année scolaire
et les enfants nouvellement arrivés sur la commune

Les parents doivent se présenter en mairie avec les documents suivants :

1. Un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
2. Le livret de famille et
3. Le carnet de santé de l'enfant.

Munis du certificat d'inscription délivré par la mairie et du carnet de santé de l'enfant, ils se présenteront ensuite au rendez-vous pris avec la directrice de l'école selon les modalités suivantes :

Avec la directrice de **l'école maternelle**, Madame Adeline ZECCA :

1. Par téléphone, 04 50 60 16 25 ou
2. Par mail sur la boîte mail de l'école : ce.0741152a@ac-grenoble.fr

Avec la directrice de **l'école primaire**, Madame Joëlle BARTHELET : par mail
ce.0741114j@ac-grenoble.fr,

NOTE

En cas de garde conjointe : le domicile principal de l'enfant doit être à Veyrier-du-Lac.

En cas de divorce ou de séparation : le parent qui a la garde de l'enfant doit habiter la commune. Il doit fournir le jugement de divorce qui justifie son autorité parentale. L'autorisation de l'autre parent détenteur de l'autorité parentale devra être fournie avec une copie de sa pièce d'identité.

ATTENTION

Modalités de fonctionnement : Restaurant Scolaire et garderie, informations sur www.veyrier-du-lac.fr / Enfance et jeunesse.